



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3747

Accès à l'emploi titulaire : ajustement du programme pluriannuel 2016-2018

Délégation Générale aux ressources humaines

**Rapporteur :** M. CLAISSE Gérard

**SEANCE DU 26 MARS 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

---

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. REMY

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. HAVARD, M. TETE

2018/3747 - ACCES A L'EMPLOI TITULAIRE : AJUSTEMENT DU PROGRAMME PLURIANNUEL 2016-2018 (DÉLÉGATION GÉNÉRALE AUX RESSOURCES HUMAINES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par dérogation au principe du recrutement par concours, la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 permet l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels, par le biais de sélections professionnelles s'appuyant sur la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. Ce dispositif dit « dispositif Sauvadet », initialement prévu jusqu'en mars 2016 a été prolongé de deux ans par la loi relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires.

En application de l'article 17 de la loi du 12 mars 2012 modifiée, un programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire a défini les grades des cadres d'emplois ouverts aux recrutements réservés en fonction des besoins de la Ville de Lyon et des objectifs de la gestion prévisionnelle des effectifs. Ce programme a été adopté par le Conseil municipal, lors de la séance du 16 janvier 2017.

Ci-dessous, le tableau récapitulatif des sélections professionnelles :

Dates des sélections professionnelles	Délégation	Filière	Cat.	Grade	Nombre de candidats	Nombre de postes ouverts	Nombre d'agents qui ont réussi les sélections professionnelles
30/03/2017	Cabinet du Maire	Administrative	B	Rédacteur	1	1	1
30/03/2017	DGC	Administrative	B	Rédacteur	3	3	3
28/04/2017	DGASSEE	Médico-Sociale	C	ATSEM	10	9	8
11/05/2017	DGC	Administrative	A	Attaché	5	4	4
12/05/2017	DGASSEE	Médico-Sociale	C	Auxiliaire de puériculture	6	6	6
12/05/2017	DGASSEE	Médico-Sociale	C	Educateur de jeunes enfants	1	1	1
02/06/2017	DGC	Culturelle	A	Attaché de conservation	3	3	3
02/06/2017	DGC	Culturelle	B	Assistant de conservation	2	2	2
05/07/2017	DGC	Technique	B	Technicien (spectacle)	2	2	2
05/07/2017	DGC	Technique	C	Adjoint technique (spectacle)	1	1	1
06/07/2017	DGC	Technique	A	Ingénieur (spectacle)	1	1	1
07/07/2017	DGC	Technique	C	Agent de maîtrise (spectacle)	1	1	1
17/10/2017	DGSPS	Technique	B	Technicien	1	1	1
17/10/2017	DGITSJ	Technique	C	Adjoint technique	2	2	2
17/10/2017	DGDU	Technique	C	Adjoint technique	1	1	0

Dates des sélections professionnelles	Délégation	Filière	Cat.	Grade	Nombre de candidats	Nombre de postes ouverts	Nombre d'agents qui ont réussi les sélections professionnelles
30/10/2017	DGASSEE	Sportive	B	Educateur territorial des activités physiques et sportives	1	1	1
13/12/2017	CCAS	Médico-Sociale	B	Assistant socio-éducatif	1	1	0
<b>TOTAUX</b>					<b>42</b>	<b>40</b>	<b>37</b>

Il s'avère que 37 agents ont été stagiairisés après réussite aux sélections professionnelles tandis que 2 agents ont été nommés suite à réussite à concours (assistant de conservation).

Par ailleurs, les besoins de la collectivité ayant évolué depuis l'établissement du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire, il est apparu nécessaire de l'ajuster dans les conditions suivantes validées par le Comité Technique du 29 novembre 2017 :

- En retirant du programme pluriannuel les 2 emplois d'assistant de conservation.
- En intégrant au programme pluriannuel les 2 emplois suivants :

Grade sélection professionnelle	Libellé délégation	Emploi	Temps de travail de l'emploi	Année ouverture	Total
Attaché territorial	Délégation générale aux affaires sociales et aux sports à l'éducation et à l'enfance	Chargé de communication et concertation	Temps complet	2018	1
Adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe	Culturelle	Surveillant de bâtiment	Temps complet	2018	1

L'ajustement du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire doit être soumis à l'approbation de l'organe délibérant pour mise en œuvre.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 modifiée, relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, et notamment son article 17 ;

Vu le décret n° 2012-1293 du 22 novembre 2012 modifié, pris pour l'application du chapitre II du titre I<sup>er</sup> de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 ;

Vu la délibération n° 2017/2721 du 16 janvier 2017 portant approbation du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire ;

Vu l'avis des Comités Techniques des 10 novembre 2016 et 29 novembre 2017 ;

Considérant les modifications du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire ;

Ouï l'avis de la commission finances – commande publique – administration générale – ressources humaines ;

### **DELIBERE**

1. L'ajustement du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire susvisé est approuvé.

2. Les dépenses seront imputées au chapitre globalisé 012 du budget de l'exercice en cours, programme POSTPERM.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Gérard CLAISSE